

## **Conférence de presse de l'Uniopss**

**Mardi 25 septembre 2018**

### **Stratégie de transformation du système de santé : une évolution, pas une révolution !**

La stratégie de transformation du système de santé annoncée la semaine dernière par le président de la République présente des **avancées intéressantes** que l'Uniopss partage.

Au regard des enjeux et des attentes, aussi bien des professionnels de santé, médico-social et social, mais aussi des patients, la question qui se pose est de savoir si comme cela a été présenté, on est face à une « révolution » du système de santé pour les 50 ans à venir ou à une simple « évolution » du système de soins.

### **Les avancées de la stratégie de transformation du système de santé**

**On peut se féliciter de plusieurs engagements :**

- Placer le patient au cœur du système et faire de la qualité de sa prise en charge la boussole de la réforme ;
- Organiser l'articulation entre médecine de ville, médico-social et hôpital, pour mieux répondre aux besoins de soins en proximité ;
- Repenser les métiers et la formation des professionnels de santé.

#### **. Sur l'axe 1, qui concerne la qualité et la place du patient au cœur du soin**

La réforme de la T2A inflationniste, qui pouvait provoquer une sélection entre patients et pathologies est une bonne décision. La mesure de la satisfaction des patients et l'intervention des patients experts sont à saluer si l'on donne les instruments de participation des patients et les critères de mesure de cette satisfaction.

Sur cet axe, l'accent est mis sur la **prévention**. Mais sous réserve de vérification dans les bleus budgétaires, on ne peut faire de la prévention une priorité - comme c'est le cas dans la présentation de la stratégie - et la semaine suivante, proposer des crédits seulement stables pour le programme 204 (prévention, sécurité sanitaire et offre de soins). Nous serons donc très vigilants pour que cette priorité soit traduite budgétairement.

#### **. Sur l'axe 2 tendant à la création de collectifs de soins**

On ne peut qu'être favorable à la création de 1 000 Communautés professionnelles territoriales de santé et de 2 000 structures d'exercice coordonné conventionnées à horizon 2022.

Les CPTS incitent les acteurs à coopérer pour organiser l'accès aux soins sur les territoires. *Via* ces CPTS, des objectifs d'accès aux soins sont étendus aux professionnels libéraux.

**L'Uniopss ne peut que saluer cette forte incitation. MAIS... celle-ci ne va pas jusqu'à la contrainte.** L'Uniopss sera vigilante sur la stratégie de déploiement des CPTS et sur le cadre juridique et financier pérenne de cet outil qui reste à déterminer.

Les acteurs associatifs - maillon de la réponse de proximité - doivent pouvoir être membres de ces CPTS (et pas seulement des « partenaires »). Ces CPTS ne doivent pas être le seul outil de regroupement des professionnels libéraux mais bien le regroupement de tous les acteurs pour répondre aux besoins de santé sur un territoire. Le discours du président de la République et le rapport de la mission IGAS sur les CPTS ne sont pas très clairs sur ce point.

## **. Sur l'axe N°3 concernant l'adaptation des métiers et des formations aux enjeux de la santé de demain**

On va s'arrêter sur 2 mesures :

- La fin du numéris clausus
  - Le service sanitaire
- **Concernant la fin du numerus clausus**, le président de la République a lui-même estimé que les résultats d'une telle mesure se verront dans 10/15 ans. Or, les besoins sont actuels. En 2016, 6 208 médecins ont fait valoir leur droit à la retraite (+155 % en dix ans) sans être tous remplacés. Les manques sont essentiellement en zones périurbaines et rurales.
  - **Pour ce qui est du service sanitaire**, qui vise à ce qu'**environ 50 000 étudiants en santé** interviennent sur le terrain auprès de la population surtout en milieu scolaire sur des actions de prévention primaire, l'Union reconnaît que cette mesure peut permettre l'acculturation d'une génération de professionnels de santé à la prévention-promotion de la santé et favoriser dès le plus jeune âge des comportements sains. L'Uniopss a d'ailleurs contribué à la rédaction de l'avis de la Conférence Nationale de Santé sur le Programme national de santé publique, rebaptisé, « Priorité prévention ».
- Toutefois, un point de vigilance doit être soulevé: la nécessité de penser l'articulation et la coordination des interventions du service sanitaire avec les interventions déjà existantes menées par les associations de prévention dans une logique d'interventions de moyen-long terme. De nombreux adhérents de l'Uniopss, qui interviennent dans le champ de la prévention, nous ont fait part de leur inquiétude sur leur participation à ce service sanitaire.

## **Les grands oublis de cette stratégie**

### ***Les associations***

Le discours du président de la République concentre ses propos sur : d'un côté le milieu hospitalier et de l'autre les médecins libéraux. C'est méconnaître, en oubliant les associations qui interviennent dans le secteur sanitaire, la réalité du paysage sanitaire français. Mais plus largement, cela va dans le sens général de la politique actuelle, car je le rappelle, l'étude « Recherches et solidarité » sur la France associative en mouvement fait état de 25 000 associations qui ont disparu en 2017.

### ***Les services à domicile***

Une évolution et pas une révolution, car la stratégie santé fait une impasse importante. Désengorger l'hôpital en améliorant la médecine de ville OUI ! Mais **pour désengorger l'hôpital, pour accélérer le virage ambulatoire, il faut renforcer le secteur du domicile**. C'est le grand oublié et ce secteur souffre actuellement fortement (avec près de 5 500 services à domicile et 500 000 emplois menacés).

### ***Enfin, cette stratégie de santé reste trop « sanitaro-sanitaire ».***

S'il s'agit d'un premier pas vers plus de coordination, de partage de compétences, d'ouverture vers le paramédical, cette stratégie ne propose pas un schéma d'ensemble qui casse la prise en charge en silos entre le sanitaire, le social et le médico-social. Comment va-t-elle ou non alimenter la réflexion sur la dépendance, comment s'inscrit-elle en écho à la réforme des Ehpad ?... tout cela reste à penser.

Alors, cette stratégie est pour le moment un premier stade d'évolution, mais encore loin de la révolution attendue qui devrait inspirer les 50 ans à venir.